

BAROMETRE DU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Juin 2013

■ ■ ■ **Bilan cumulé du 1^{er} semestre 2013** : les immatriculations au RCS enregistrent une baisse (-7%), toutefois le solde des entreprises en activité reste positif (+ 2 902) par rapport au 1^{er} semestre 2012. Par ailleurs : hausse des ouvertures de procédures préventives (+28%), des sauvegardes (multipliées par quatre) et des redressements judiciaires (+47%) en comparaison avec le 1^{er} semestre 2012. A noter toutefois : tassement des ouvertures de liquidation judiciaires (+1%), baisse des emplois salariés concernés par les procédures préventives (-15%) par rapport à la même période en 2012. ■ ■ ■

Inscriptions au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Paris

361 082 entreprises en activité au 30 juin 2013

Au 30 juin 2013, le stock d'entreprises actives enregistre une hausse de 0,8%, ce qui représente 2 902 entreprises supplémentaires en activité à Paris par rapport au 30 juin 2012.

Immatriculations et radiations d'entreprises

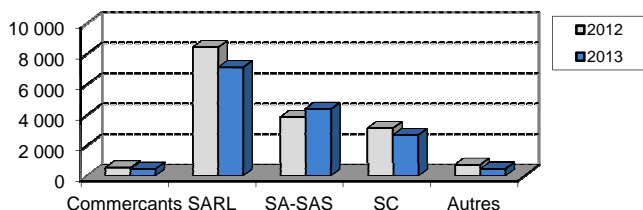
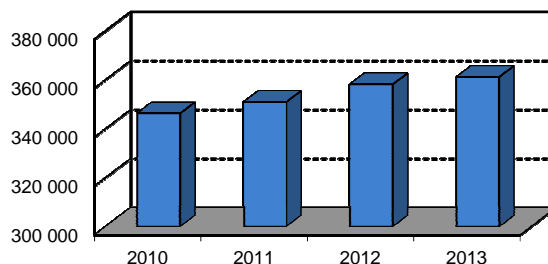
Au 1^{er} semestre 2013, le RCS de Paris enregistre l'immatriculation de 15 209 nouvelles entreprises, soit une diminution de 7% par rapport au 1^{er} semestre 2012.

Les radiations sur déclaration du dirigeant et les radiations d'office par le greffier ont augmenté de 12%.

Typologie des dirigeants à la tête des nouvelles entreprises

72% des nouveaux dirigeants sont des hommes, 22% sont des femmes, 6% sont des personnes morales.

Stock des entreprises en activité



Statut juridique des entreprises commerciales immatriculées

79% des immatriculations concernent des entreprises commerciales. Sont notamment recensées : 47% de SARL, 28% de SAS, 1% de SA ; 3% sont des commerçants. Les sociétés civiles représentent 18% des nouvelles entreprises. Les autres statuts juridiques constituent 3% des immatriculations : SNC, GIE, GEIE, sociétés d'exercice libéral, coopératives, etc ...

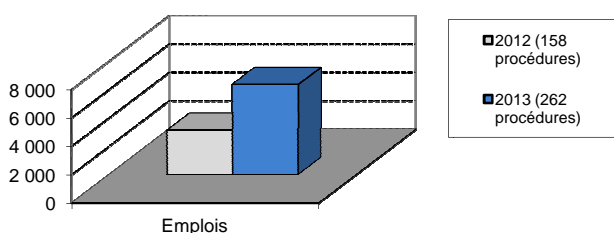
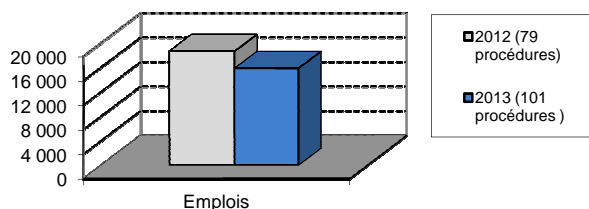
A noter : les créations de SAS enregistrent une hausse de 6 points au 1^{er} semestre 2013, par rapport au 1^{er} semestre 2012, au détriment des SARL principalement qui perdent 4 points.

Prévention des entreprises en difficulté

Détection des difficultés : 1 730 dossiers d'entreprises en potentielle difficulté ont été ouverts au 1^{er} semestre 2013, soit une hausse de 48% par rapport au 1^{er} semestre 2012.

Traitement préventif : 108 demandes de mandat ad hoc et de conciliation ont été présentées au tribunal au 1^{er} semestre 2013, soit 19% de plus qu'au 1^{er} semestre 2012. Ces demandes ont donné lieu à l'ouverture de 101 procédures au 1^{er} semestre 2013, soit une hausse de 28% par rapport au 1^{er} semestre 2012.

Emplois* concernés par les procédures ouvertes : 15 833 au 1^{er} semestre 2013, soit une baisse de 15% par rapport à 2012.



Procédures d'observation et de traitement des difficultés

Sauvegardes : 44 procédures de sauvegarde ont été ouvertes par le tribunal au 1^{er} semestre 2013, contre 10 au 1^{er} semestre 2012.

Redressements judiciaires : 218 procédures ont été ouvertes au 1^{er} semestre 2013, à comparer aux 148 procédures ouvertes au 1^{er} semestre 2012, soit une augmentation de 47%.

Emplois* concernés : 6 347 salariés*, soit deux fois plus qu'au 1^{er} semestre 2012.

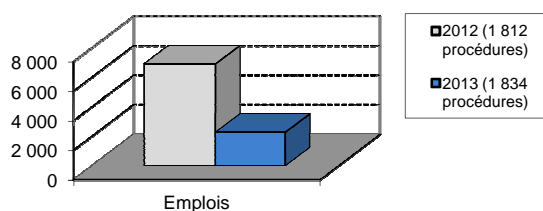
Plans en cours : 910 plans (sauvegarde, continuation ou cession) sont en cours d'exécution au 30 juin 2013, contre 1 040 au 30 juin 2012.

Liquidations judiciaires

Jugements d'ouverture : 1 834 jugements d'ouverture ont été prononcés par le tribunal au 1^{er} semestre 2013, soit 1% de plus qu'en 2012.

Emplois* concernés : 2 278 salariés, à comparer avec 6 908 au 1^{er} semestre 2012, soit une diminution de 67%.

Procédures en cours : 7 446 procédures sont en cours devant le tribunal au 30 juin 2013. 1 876 procédures ont été clôturées au 1^{er} semestre 2013, soit une baisse de 3% par rapport au 1^{er} semestre 2012. Le taux de rotation des dossiers est de 23,8 mois (stock/clôtures).



* Il s'agit des emplois déclarés ou connus.

**Ce chiffre inclut les clôtures pour extinction du passif et celles pour insuffisance d'actif.

Source : greffe du tribunal de commerce de Paris